**République Tunisienne**
**Ministère de l'Agriculture, des ressources Hydrauliques et de la pêche**
***
**Institution de la recherche et de l'enseignement Supérieur Agricoles**
**Institut national des sciences et technologie de la mer**

INSTM

7 NOV 2023

Réf : 1885

# Consultation 24-2023

**Consultation pour la sélection d'un prestataire de service pour soutenir l'exécution de projet pilote lié à la mise en œuvre du « Programme d'action de surveillance sur le terrain de la pollution et des déchets marins conformément aux indicateurs de l'IMAP», dans le cadre du projet « *EcAp MED III* »**

## 1- Contexte :

Le projet EcApMEDIII financé par l'union européenne pour le compte de l'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer (INSTM) sera mis en œuvre par le PNUE/PAM dans le cadre du domaine prioritaire du GPGC–Composante 4 : Environnement international et gouvernance climatique. Il soutiendra, entre autres, la mise en œuvre de l'IMAP national dans sept pays bénéficiaires (à savoir la Tunisie, l'Algérie, l'Égypte, le Liban, la Libye, le Maroc….)et la livraison d'un rapport sur l'état de la qualité de la Méditerranée 2023. Il soutiendra également l'évaluation harmonisée au niveau national par la préparation de fiches d'information sur l'évaluation nationale. A ce titre, le projet EcAp MED III est directement lié à la mise en œuvre de la décision COP 19 IG.22/7 sur l'IMAP, et de la décision COP 20 IG.23/6etdeladécision COP21 IG.24/4 relative à la feuille de route et à l'évaluation des besoins concernant le Rapport 2023 sur la qualité de la Méditerranée (QSR MED 2023)

Les activités nationales dans les sept pays bénéficiaires dont l'INSTM de la Tunisie se concentreront sur le soutien de la mise en œuvre opérationnelle sur le terrain des IMAP nationaux. Le projet EcAp MEDIII exécuté au cours de la période 2022-2023accorde une attention particulière aux objectifs de la décision IG.24/4 relative à la feuille de route et à l'évaluation des besoins concernant le Rapport 2023 sur la qualité de la Méditerranée (QSR MED 2023) ; L'exécution des activités du projet EcAp MED III se fait en cohérence avec la mise en œuvre de la directive-cadre « Stratégie pour le milieu marin » de l'Union européenne et vise à aider les parties contractantes à la Convention de Barcelone de la rive sud de la Méditerranée, dont la Tunisie , à un suivi national et conjoint d'indicateurs communs (IC) sélectionnés basés sur les IMAP nationaux, en mettant l'accent sur la conservation de la biodiversité et la pollution (y compris les déchets marins).

Les Objectifs du projet consiste à la conception de plans de suivi concrets, la préparation et la mise en œuvre de programme national de surveillance et d'évaluation sur le terrain intégré ainsi que la préparation des fiches d'évaluation nationale pour les indicateurs sélectionnés pour le pôle pollution et déchets marins de l'IMAP en Tunisie.
Les indicateurs communs (IC) qui font l'objet de ce travail sont :

| Objectif écologique | Indicateurs communs (IC) de l'IMAP |
|---|---|
| OE 5 Eutrophisation | IC 13 : Concentration d'éléments nutritifs clés dans la colonne d'eau |
| | IC 14 : Concentration en Chlorophylle-a dans |

| | |
|---|---|
| | la colonne d'eau |
| OE 9 Pollution | IC 17 : Concentration des principaux contaminants nocifs mesurée dans la matrice pertinente concernant le biote, les sédiments, l'eau de mer) |
| | IC 21 : Pourcentage de relevés de la concentration d'entérocoques intestinaux se situant dans les normes instaurées |
| EO 10 Déchets marins | IC 23 : Tendances relatives à la quantité de déchets dans la colonne d'eau, y compris le micro plastique et les déchets reposant sur les fonds marins |

Les données collectées seront rapportées dans le système d'information IMAP et seront utilisées pour la préparation et la livraison du Rapport sur l'état de la qualité de la Méditerranée 2023 (MED QSR).

**Attendu**

La présente consultation a pour objet l'élaboration et l'accompagnement de la mise en œuvre du Programme National de Surveillance et d'Evaluation au niveau de la mer et côtes méditerranéennes tunisiennes ainsi que la préparation des fiches d'évaluation nationale pour les indicateurs: IC 13, 14, 17, 21, 23. Mettre à la disposition de l'INSTM, sous une forme exploitable, toutes les données sous forme de rapport détaillé comprenant le **Programme complet de campagne de terrain à l'échelle des sites pilotes nationaux, y compris la mise en place de toutes les dispositions logistiques nécessaires (autorisations, transport, hébergement, subsistance, équipement de surveillance, équipement de laboratoire, etc.)** pour la mise en œuvre intégrée de l'IMAP de la Méditerranée en Tunisie.

## ANNONCE

### 1. Objet de la consultation

La présente consultation a pour objet de sélectionner un prestataire de service dans le domaine de l'environnement pour l'élaboration « Programme d'action de surveillance sur le terrain de la pollution et des déchets marins conformément aux indicateurs de l'IMAP »ainsi que la préparation des fiches d'évaluation nationale pour les indicateurs: IC 13, 14, 17, 21, 23 dans le cadre du projet EcAp Med III.

### 2. Description des activités

La présente consultation vise à :

- Disposer d'un programme national global et intégré de surveillance et d'Evaluation de sites pilotes au niveau de la mer et côtes méditerranéennes tunisiennes suivant un plan d'exécution détaillé.
- Collecter et télécharger, les données depuis 2017, dans le système de l'IMAP qui seront utilisées pour la préparation du Rapport sur l'état de la qualité en Méditerranée 2023 (MED QSR).
- Elaboration du Programme National global et intégré de Surveillance et d'Evaluation de sites pilotes le long du littoral tunisien.
- Préparer un plan de travail détaillé pour l'exécution des tâches suivantes accompagné d'un calendrier pour l'accomplissement de chaque tâche sur une période de « 05 »

mois, y compris un résumé des travaux à entreprendre pour chaque tâche et les moyens pour atteindre les résultats attendus :

1. La spécification des stations/zones/transects de surveillance où les activités de surveillance auront lieu, liées à l'eutrophisation (OE5 : IC 13 & 14) et à la pollution contaminants dans les sédiments et les matrices du biote (OE9 : IC 17 et IC 21), et pour les déchets marins (OE10 : & 23 macro-déchets du fond marin)**(cartes de répartition spatiale au format GIS et JPG)**

2. Conformément aux directives de surveillance IMAP, et suite aux procédures définies dans le MAP National de la Tunisie, les spécifications de méthodologies et de protocoles sélectionnés pour leurs mesures, les programmes d'assurance qualité et de rapport, les coûts de mise en œuvre et d'autres éléments nécessaires pour construire, soutenir et mettre en œuvre un processus fiable pour la mise en œuvre des activités de surveillance.

3. La préparation du dossier d'appel d'offres, pour examen et l'action du ministère de l'environnement, concernant l'exécution de la campagne de collection de donnéessurleterrainauniveaunationalpourlapollutionetlesdéchetsmarins,garantissant une synergie totale dans la mesure du possible et une rentabilité avec des services similaires fournis dans le cadre du projet IMAP MPA financé par l'UE.

4. Assister, par vidéo conférence ou en présentiel, à deux réunions/ateliers nationaux en Tunisie, pour discuter du contenu des documents de référence à analyser, de la portée de la mission, ainsi que recueillir toutes les informations nécessaires à la réalisation de ces tâches et convenir de la méthode de travail et du canal de communication.

5. Les conseils d'expert et les orientations doivent tenir compte des résultats du diagnostic ciblé, des discussions lors de la réunion nationale, en vue d'explorer et mettre en œuvre des voies et moyens pour appliquer le programme de la surveillance.

6. Tester les critères d'évaluation proposés développés dans le cadre du PNUE/PAM selon les échelles d'évaluation (Chase+) et leur intégration, concentrant les zones/sites/stations de surveillance pilotes sélectionnés et préparation de l'évaluation du BEE en la matière.

7. Télécharger dans le système d'information IMAP les données de surveillance validées (nouvelles et anciennes)ainsi que sur les données provenant de l'exécution du projet IMAP MPA, les données MED QSR 2017 et d'autres sources, les conclusions relatives à l'évaluation initiale de l'état du milieu marin seront préparées au niveau local/national pour les indicateurs sélectionnés (IC 13, 14, 17, 21, 23) pour validation dans les réunions/ateliers nationaux et ce, conformément aux normes de données IMAP du PNUE/PAM (DS ) et les dictionnaires de données (DD).

8. Assister aux réunions techniques / régionales liées à la mise en œuvre du projet « EcApMED III »

9. Contribuer aux rapports des discussions tenues lors des réunions techniques / régionales, qui seront préparés par le BE.

### 3. Compétences/ Qualifications requises

Le prestataire de service chargé de cette consultation doit avoir :

- Une Bonne connaissance des problématiques environnementales notamment liées a pollution et déchets marins;
- Une Grande expérience sur le terrain dans le domaine de la surveillance /évaluation de l'environnement marin;
- Disposant de capacités et de compétences en matière d'élaboration des programmes de surveillance;
- Une expérience dans le suivi ou la mise en œuvre des accords et des conventions internationales et nationales relatives à la protection de l'environnement, notamment la Convention de Barcelone et ses protocoles est souhaitable ;

- Une Expérience dans le domaine des contaminants chimiques (échantillonnage, analyse et préparation des plans de surveillance…)
- Une expérience en matière des compétences des laboratoires d'analyse (ISO 17025, ISO 17034….)
- Une aptitude à préparer et animer des réunions et dresser des comptes rendus.

**4. Délais et planning**

La mission prendra effet dès la réception d'une notification de l'INSTM se terminera après exécution complète des activités prévues Décembre 2023 et ont pour finalité les résultats suivant :

1. un plan de travail détaillé dans des délais précis pour la réalisation des tâches.
2. une réunion nationale de lancement organisée en Tunisie suivi d'un rapport de réunion
3. Les activités relatives au rapport et le renseignement des formulaires et des fiches dans le système d'information de l'IMAP seront menées, selon un planning réalisable en commun accord avec la coordination nationale et les acteurs concernés.

**5. Rémunération**

Les modalités de paiement : paiement des la réception d'une facture (100 %) âpres validation des livrables par les coordinateurs

**6. Livrables**

2- Le prestataire de service doit livrer sur la base des données fournies par la mise en œuvre du plan de suivi et du programme de surveillance sur le terrain, les données MED QSR 2017 et d'autres sources, les conclusions relatives à l'évaluation initiale de l'état du milieu marin préparées au niveau local/national pour les indicateurs sélectionnés (IC 13, 14, 17, 21, 23) tout en intégrant les résultats de l'application de la méthodologie d'évaluation CHASE+ à une zone limitée, en tant qu'activité pilote et sur la base du manuel CHASE+,prévu par de le PNUE/PAM.

3- Ces livrables ne seront définitifs qu'après leur validation par le demandeur

4- Des copies livrables doivent être livrées sur des supports informatiques (USBs) en PDF et formats exploitables (Word, Excel, PPT…)

- Inventaire des zones/sites/stations de surveillance adapté à la mise en œuvre intégrée liées à l'eutrophisation (OE5 : IC 13 & 14) et à la pollution contaminants dans les sédiments et les matrices du biote (OE9 : IC 17 et IC 21), et pour les déchets marins (OE10 : & 23 macro-déchets du fond marin) **(cartes de répartition spatiale au format GIS et JPG)**
- Programme National global et intégré de Surveillance et d'Evaluation de sites pilotes.
- Plan d'exécution détaillé du Programme National global intégrant la liste des institutions qui seront impliquées, les moyens, besoins et dossiers des commandes nécessaires pour la mise en œuvre.

- Liste des données téléchargées dans le système IMAP, concernant les indicateurs des **3 OEs** susmentionnés

**7. Evaluation des offres**

L'évaluation des offres reçues sera basée notamment sur les critères suivants :

L'expérience du prestataire dans les domaines en relation avec les activités du présent projet, sa compréhension des attentes des activités du projet.

L'offre de cette consultation sera examinée suivant les critères ci-dessous

| **désignation** | **Spécifications** | **Note maximum** |
|---|---|---|
| 1 | Méthodologie :<br><br>Note méthodologique très détaillée et comporte une valeur ajoutée par rapport aux TDR selon les pièces justificatives proposées (30 points)<br><br>Note méthodologique peu détaillée (20 point)<br><br>Note méthodologique reprend les TDR (10 point)<br><br>Note méthodologique non conforme aux TDR (0 point) | 30 |
| 2 | Planning :(document détaillé de la réalisation des activités max 5 pages)<br><br>-Cohérent et réaliste par rapport aux TDRs (10 point)<br><br>-Moyennement cohérent (5 points)<br><br>-Non cohérent (0 point) | 10 |
| 3 | Expérience:<br><br>* En gestion et management de projet internationaux et nationaux dans le domaine de l'environnement (02 points par projet avec un maximum de 10 points)<br><br>* Activités similaires au projet et/ou dans le domaine de l'environnement et dan l'élaboration des programmes de surveillance;<br>(2 points par référence à hauteur de 10 points) | 10<br><br>10 |
| 4 | **Le responsable du projet:**<br><br>Une formation académique : au moins Bac +5 (moins de bac+5=0), (Bac +5ou | 10 |

| | | |
|---|---|---|
| | master en chimie ) =5 points ; doctorat en chimie =10. | |
| | Une expérience dans le domaine de l'environnement (01 point par projet avec un maximum de 5 points) | 5 |
| | Expérience en communication et sensibilisation avec l'aptitude à préparer et animer des réunions et dresser des comptes rendus (1 points par projet avec un maximum de 5 points) | 05 |
| | Une bonne rédaction des rapports selon les pièces justificatives proposées (1 pt /pièce) | 05 |
| | Expérience terrain dans les domaines des analyses chimiques /pollution-contamination et Participation dans des projets de recherche en relation avec les contaminants/ (2 points par projet à hauteur de 10 point). | 10 |
| | Expérience dans le domaine de la qualité norme 17025 | 5 |
| **portant : Seront systématiquement éliminées à l'issue de cette évaluation tous les dossiers ayant obtenu une note technique inférieure à 65 points** | | |

**8 – Conditions de présentation des candidatures**

Le dossier doit comprendre obligatoirement les pièces suivantes :

1. **Pièce N°1** : La présente consultation signée et paraphée portant la mention "Lu et approuvé" ;
2. **Pièce N°2** : La fiche de renseignement généraux (Annexe A1) ;
3. **Pièce N°3** : Une patente/Registre de commerce ou bien une autorisation officielle du représentant légal de l'institution publique.
4. **Pièce N°4** : Un (des) Curriculum Vitae détaillé(s) ;
5. **Pièce N°5** : Une copie des diplômes ;
6. **Pièce N°6** : Une copie des documents/ attestations liés aux conditions professionnelles ;
7. **Pièce N°7** : La soumission (Annexe 2) ;
8. **Pièce N°8** :Le bordereau des prix (Annexe 3).

**N.B :** La non-présentation de l'un des documents (**Pièce N °7**) et (**Pièce N °8**) lors de l'ouverture des plis des offres financières constitue un motif de rejet de l'offre.

- **Les participants** intéressées devront envoyer leur dossier par courrier postal express ou consigné à main auprès du Bureau d'ordre de L'INSTM 28 Rue 2 Mars 1934 Salammbô 2025 Tunis, **avant 12 heures du 15/ 11/ 2023.**

Les demandes reçues après la date et l'horaire susmentionnés ne seront pas prises en considération

L'enveloppe devra mentionner la spécification suivante: **consultation N° 24/2023 pour la sélection d'un prestataire de service pour soutenir l'exécution de projet pilote lié à la**

**mise en œuvre du « Programme d'action de surveillance sur le terrain de la pollution et des déchets marins conformément aux indicateurs de l'IMAP», dans le cadre du projet « *EcAp MED III* »**

**9. Procédures de dépouillement :**

* **Première étape :** dépouillement administratif pour la vérification des pièces administratives

* **Deuxième étape :** classement des offres financières retenues administrativement par ordre croissant.

* **Troisième étape :** Attribution d'une note technique selon les critères exigés par le présent cahier de charge : les **dossiers ayant obtenu une note technique inférieure à 65 points** seront éliminés.

**10. Mentions supplémentaires :**

L'INSTM se réserve le droit de vérifier toute déclaration faite par le candidat avant le démarrage de ma mission.

**11. Règlement des litiges :**

En cas de litige, les deux parties s'engagent à un règlement à l'amiable, dans le cas contraire les deux parties reconnaissent la compétence des tribunaux de Tunis.

**Tunis le 03 Novembre 2023**

| | |
|---|---|
| **Directeur Général de l'INSTM** | **Coordinatrice du projet** |
| **Hechmi Missaoui** | **Afef Fathalli** |

Missaoui Hechmi
Chargé du fonctionnement de l'Institut
National des Sciences et Technologies
de la mer

# ANNEXE A1
# FICHE DE RENSEIGEMENT GENERAUX SUR LE SOUMISSIONNAIRE

Nom ou raison sociale :.....

Adresse :.....
.....

Téléphone :.....

Fax :.....
.

Date de création :.....

Enregistrée au bureau d'enregistrement des sociétés : de.....
sous le n° .....

Effectif approximatif du personnel permanent :.....

Personne bénéficiant d'une procuration et signant les documents relatifs à l'offre (nom, prénom et fonction).....

**Fait à .....Le**
.....

**Le**
**Soumissionnaire.....**
.

(Nom, cachet et signature)

# ANNEXE 2

# LA SOUMISSION

Je soussigné (nom et qualité)……

en vertu des pouvoirs qui me sont confiés au nom et pour le compte de la société : .....

……

inscrite au registre de commerce à ……

sous le n°……,

et ayant pour matricule fiscal.....,

faisant élection de domicile à .....

……

Après avoir pris connaissance de toutes les pièces du dossier de la consultation « **N°24**

**Sélection d'un prestataire de service pour soutenir l'exécution de projet pilote lié à la mise en œuvre du « Programme d'action de surveillance sur le terrain de la pollution et des déchets marins conformément aux indicateurs de l'IMAP», dans le cadre du projet « *EcAp MED III* »**

Après m'être personnellement rendu compte, sous ma responsabilité, des conditions de déroulement de la mission à réaliser :

- Je reconnais avoir reçu, lu et accepté toutes les pièces de la présente consultation ;

-Je soumissionne pour l'objet de la consultation (à indiquer l'objet).....

.

……

;

-Je me soumets et m'engage envers l'Institut National des Technologies de la Mer, à exécuter, conformément aux conditions fixées par les documents afférents au marché, selon l'offre des prix dont le Total Toute Taxe Comprise TTC (en lettres)……

.....

**Fait à ……Le**

……

**Le Soumissionnaire.....**

# ANNEXE 3

# BORDERAUX DES PRIX

| Désignation | P. Unitaire HTVA | P. Total HTVA |
|---|---|---|
| **Programme d'action de surveillance sur le terrain de la pollution et des déchets marins conformément aux indicateurs de l'IMAP»** | | |
| Total des prix HTVA | | |
| TVA .....% | | |

Arrêté le présent bordereau à la somme de : .....

.....

**Fait à** …….....**Le**

……

**Le**

**Soumissionnaire**.....

.

(Nom, cachet et signature)